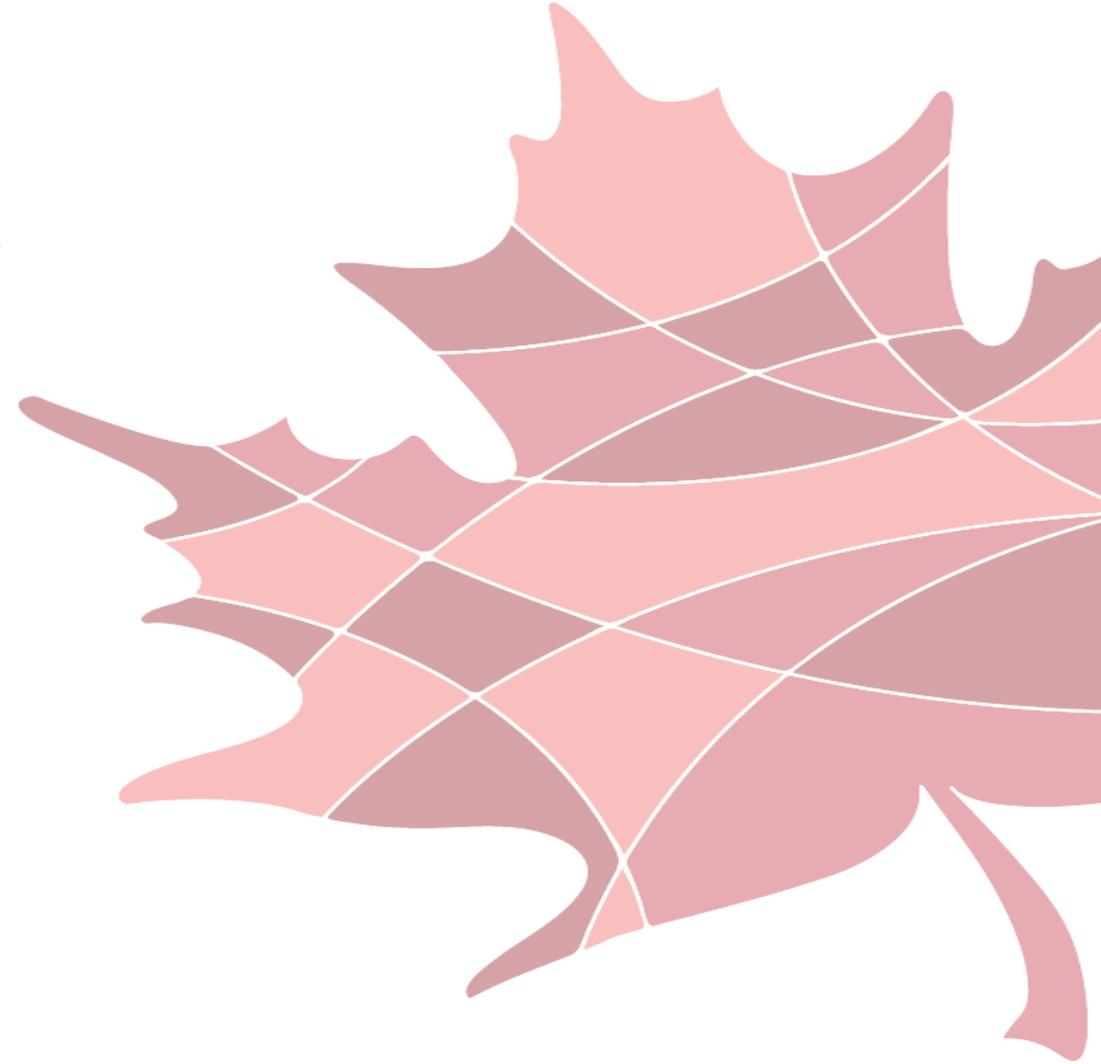


Parlons des résultats : Notre approche de l'établissement et de l'intégration

Conférence nationale de Voies vers la prospérité
Toronto (Ontario)
Le 17 novembre 2017



Un temps de réflexion et de renouveau

Le gouvernement du Canada accorde la priorité aux résultats, au service à la clientèle et à la diversité qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale

Pourquoi maintenant?

- Lettre de mandat
- Conclusions de l'évaluation de l'établissement
- Consultations ministérielles
- Niveaux de 2018

Comment?

- Élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes
- Amélioration de la prestation des services
- Défi de conception en matière d'établissement – programme axé sur les utilisateurs et mieux-être des nouveaux arrivants

Lettre de mandat

« En collaboration avec les provinces et territoires, accorder un intérêt renouvelé à la prestation de services d'établissement de grande qualité pour assurer une arrivée couronnée de succès des néo-Canadiens. Cela exigera une démarche rigoureuse sur le plan des données, afin de mesurer adéquatement les résultats. »

Mettre l'accent sur l'établissement et l'intégration

Introduction du Secteur de l'établissement et de l'intégration

- Élaboration de politiques
- Politique de programmes
- Activités

Amélioration des mesures de rendement

- Cadre ministériel des résultats
- Profil d'information sur le rendement

Défi de conception en matière d'établissement

- Parler directement aux nouveaux arrivants les plus vulnérables, y compris les réfugiés, pour mieux comprendre leurs besoins et leurs défis au moment d'entreprendre une nouvelle vie au Canada.

Comment mesurons-nous la réussite?

Modèle logique du Programme d'établissement

Résultats immédiats

- L'accès aux services d'établissement d'IRCC est facilité.
- Accroître la compréhension des besoins des clients en matière d'établissement et les aiguillages appropriés vers d'autres services
- Les clients apprennent à mieux connaître la vie au Canada.
- Les clients améliorent leurs compétences en langues officielles.
- Les clients acquièrent des connaissances, des compétences et des relations pour se préparer à entrer sur le marché du travail canadien.
- Les clients participent davantage à la vie communautaire et aux réseaux sociaux.
- Les partenaires fournissent des services communautaires et d'établissement qui sont adaptés et coordonnés.
- Exécution uniforme et adaptée du Programme d'établissement

Résultats intermédiaires

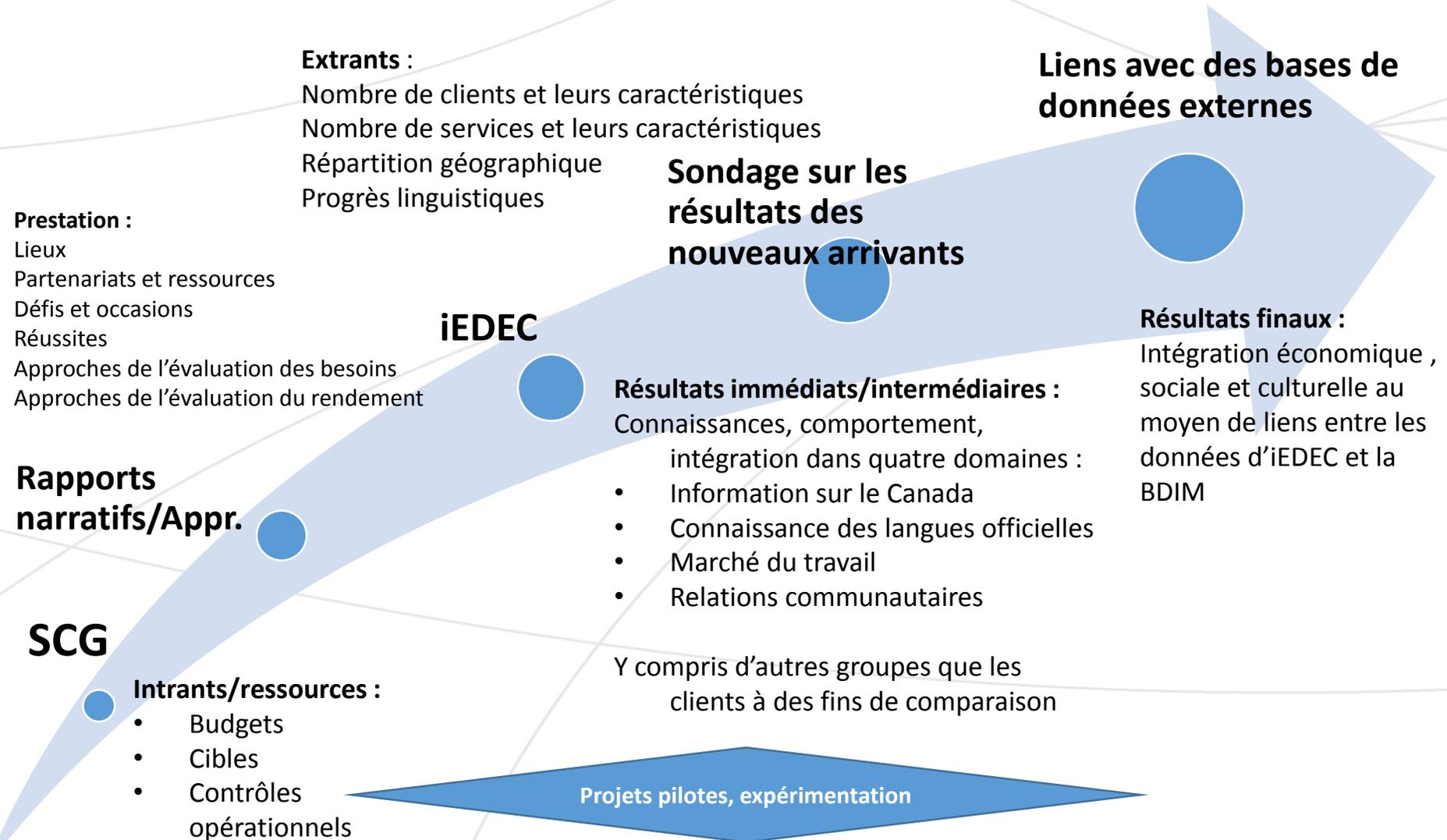
- Les clients accèdent à des services qui répondent à leurs besoins.
- Les clients prennent des décisions éclairées sur la vie au Canada.
- Les clients utilisent une langue officielle pour fonctionner dans la société canadienne.
- Les clients participent au marché du travail canadien.
- Les clients entretiennent des relations avec les communautés et les institutions.
- Les communautés favorisent un milieu accueillant pour les immigrants.

Résultats finaux

- Les clients intégrés et établis avec succès sont un atout pour le Canada.

Quelles sont les données que recueille IRCC?

Mesure du rendement au niveau des projets et du Programme



L'utilisation du Programme d'établissement reflète les besoins diversifiés des nouveaux arrivants



En 2016-2017, plus de **410 000** clients ont accédé à au moins un service d'établissement au Canada, pour une **augmentation de 2,7 %** du nombre de clients servis par rapport à 2015-2016.

- Les clients de toutes les catégories d'immigration accèdent aux services d'établissement.
- Les femmes représentent la majorité (54 % ou plus) des clients de chaque composante du programme.
- Ce sont les réfugiés qui ont le taux de participation le plus élevé pour les activités de relations communautaires (44 %) et les services de soutien (47 %).
- Les immigrants de la composante économique (y compris les personnes à charge) représentent plus de la moitié des utilisateurs des services liés à l'emploi et près de 40 % des utilisateurs de la formation linguistique, 62 % d'entre eux étant des époux/épouses et des personnes à charge.

Résultats préliminaires de l'évaluation

Dans l'ensemble, le Programme d'établissement a obtenu les résultats escomptés.

- L'évaluation a permis de conclure que chacun des volets du programme d'établissement contribuait à différents résultats pour les clients et à différents degrés.
- Globalement, près de 60 % des clients de la *formation linguistique* ont progressé d'au moins un niveau pour les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC), dans au moins une des quatre composantes linguistiques (compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite).
- L'utilisation de *services de formation linguistique* conjugués à des *services liés à l'emploi* a aidé le client à améliorer ses compétences linguistiques et à accroître sa connaissance du travail au Canada de façon plus importante que par le recours à un seul service pris individuellement.
- Un âge plus jeune et un niveau d'études plus élevé sont les facteurs qui ont la plus grande incidence sur l'amélioration des compétences linguistiques et sur l'utilisation plus fréquente de la langue à l'extérieur de la maison.
- Les clients plus jeunes ont davantage tendance à améliorer leurs compétences et ont besoin d'un nombre d'heures de cours moindre, en moyenne, pour grimper d'un niveau dans les NCLC.
- *Les Services d'information et d'orientation* ont aidé les clients à mieux connaître la communauté et les autres ressources.
- *Les Relations communautaires* ont eu une incidence favorable sur la participation des clients dans les communautés plus vastes.



Tirer parti de la participation intersectorielle

L'établissement et l'intégration sont une responsabilité partagée

IRCC joue un rôle de chef de file pour promouvoir et appuyer l'établissement et l'intégration. Les partenaires provinciaux et territoriaux, de même que les intervenants d'autres ministères fédéraux, les fournisseurs de services, les municipalités et les employeurs aident aussi à atteindre les résultats d'intégration à long terme de la pleine participation des nouveaux arrivants à la vie économique, sociale, culturelle et civique du Canada.

- Appuyer les partenariats communautaires
 - Les partenariats locaux en matière d'immigration et les Réseaux en immigration francophone ont renforcé la collaboration communautaire pour les questions touchant les nouveaux arrivants en faisant mieux connaître leur profil et mobilisant efficacement les fournisseurs de services non traditionnels aux nouveaux arrivants.
- Tirer parti de la participation des employeurs : Projet pilote d'immigration dans l'Atlantique
 - Aider à répondre aux besoins des employeurs locaux par les ensembles de compétences des immigrants, tout en améliorant la possibilité d'attirer et de maintenir les nouveaux arrivants au Canada atlantique.
 - S'assurer que les nouveaux arrivants participants et leurs familles ont des plans d'établissement qui sont appuyés par l'employeur.

Prochaines étapes : Données

Il y a un large éventail de données qui sont recueillies auprès des bénéficiaires à l'aide de nombreux systèmes; toutefois, ces données doivent être analysées intégralement et communiquées.

À l'heure actuelle

- Il existe une information abondante sur les clients du Programme d'établissement.
- Il y a des ensembles de données fiables pour l'utilisation du programme par type de clients et selon les échéanciers.
- Il existe une quantité appréciable de données probantes sur la façon dont les clients atteignent les résultats immédiats et intermédiaires.

Prochaines étapes

- Effectuer une analyse approfondie des conclusions de l'évaluation du Programme d'établissement de 2017
- Présenter des recommandations pour l'amélioration des systèmes de données et pour la capacité d'analyse des données
- Tirer parti des éléments probants pour aider à éclairer les travaux stratégiques futurs et continuer d'améliorer le programme
- Utiliser le sondage sur les résultats des clients du Programme d'établissement pour recueillir des données sur les résultats des clients par rapport aux résultats des autres groupes

Clients des services d'établissement - Mises à jour mensuelles d'IRCC

<http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/ba24ad39-2d68-4d49-85b4-ee13c60b4aa3>

Prochaines étapes : Politique

Une nouvelle lettre de mandat et les résultats d'évaluation finaux donnent l'occasion de fonder le Programme d'établissement sur les meilleures données probantes.

Les prochaines étapes pour le programme sont axées sur les résultats, et comprennent :

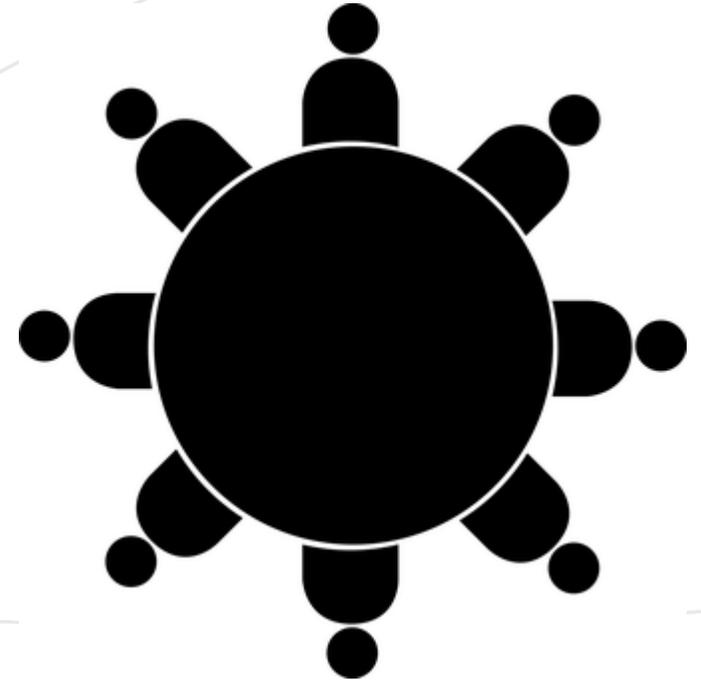
- La consultation des partenaires et des intervenants
- La détermination des principes clés qui guident le travail de politique sur l'établissement et l'intégration
- La mise en œuvre de projets pilotes pour dégager de l'information sur des modèles améliorés d'exécution du programme et sur les résultats pour les clients

Accorder un intérêt renouvelé à l'établissement et à l'intégration

Le ministre et le secrétaire parlementaire ont récemment tenu une série de tables rondes dans tout le Canada pour connaître le point de vue des intervenants sur l'établissement et l'intégration.

Principaux thèmes

- Programme axé sur les résultats
- Services linguistiques et liés à l'emploi qui sont regroupés
- Projet pilote d'immigration dans l'Atlantique – centres ruraux, petits et moyens centres; rôle pour les employeurs
- Reconnaissance des titres de compétence étrangers – un défi
- Horizon de planification à plus long terme lié aux niveaux
- Le regroupement familial facilite l'établissement
- Campagnes contre la discrimination
- Immigration et programmes francophones – « Pour et Par »
- Travailleurs semi-qualifiés et peu qualifiés (travailleurs étrangers temporaires)



Quels principes aideraient à susciter un intérêt renouvelé pour l'établissement et l'intégration?

- Travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, tirer parti de la participation de tous les secteurs et promouvoir un sens de responsabilité communautaire partagée pour accueillir les immigrants et répondre à leurs besoins.
- Fournir le bon ensemble de services d'établissement aux bons clients, au bon moment et pendant la bonne durée pour atteindre de bons résultats.
- Reconnaître que le « changement institutionnel » et l'« engagement des Canadiens » sont importants pour atteindre les résultats.

L'intérêt renouvelé pour l'établissement et l'immigration pourrait tenir compte de la mesure dans laquelle les nouveaux arrivants atteignent les objectifs d'intégration relativement à leur situation socio-économique au moment de leur arrivée au Canada.

Amélioration de la prestation des services

- Le financement de l'amélioration de la prestation des services (APS) sera utilisé pour des projets pilotes au cours des prochaines années, dans le but de faire l'essai de nouvelles façons d'améliorer l'efficience et l'efficacité du Programme d'établissement.
- L'APS sera axée sur
 1. des modèles améliorés de prestation de services
 2. L'obtention de résultats plus ciblés pour des groupes de clients particuliers
 3. la mise à profit de la contribution de partenaires additionnels pour le travail d'établissement et d'intégration.
- Les projets d'APS adopteront une approche « axée sur les utilisateurs », qui intègre la rétroaction directe des nouveaux arrivants au cœur de chaque étape.
- IRCC lancera un processus initial de déclaration d'intérêt en novembre pour des propositions novatrices au titre de l'APS.

Prochaines étapes

- Amélioration de la prestation des services : Déclaration d'intérêt, 14-28 novembre 2017
- Tirer parti des conclusions de l'évaluation
- Commencer l'établissement des priorités pour le prochain appel de propositions
- Groupe de travail ministériel/sectoriel sur les résultats